

Périgny-sur-Yerres

Bulletin Communal - Novembre - Janvier 2020





NOTRE COMMUNE : PÉRIGNY-SUR-YERRES

- Arrondissement de Créteil
- Canton du Plateau Briard
- 2692 habitants
- Superficie : 279 hectares
- Altitude : 89 mètres
- À 25 kilomètres de Paris Notre-Dame
- 94520 Périgny-sur-Yerres
- E-mail : mairie@perigny-sur-yerres.org
- Site internet : www.perigny-sur-yerres.fr

LA MAIRIE • Tél. : 01 45 98 90 45 - Fax : 01 45 98 97 17

Directrice des services : Gwenola LEBASCLE

Standard – Accueil – Affaires générales – État Civil – Élections.....	01 45 98 90 45
	Fax : 01 45 98 97 17
CCAS.....	01 45 98 63 20
Associations – Communication – Animations.....	01 45 98 63 17
Comptabilité.....	01 45 98 63 16
Urbanisme.....	01 45 98 63 15
Enfance Jeunesse.....	01 45 98 60 15

Ouverture au public

Lundi, mardi, jeudi, vendredi : 8 h 30 à 12 h et 14 h à 17 h 30
 Mercredi et samedi : 8 h 30 à 12 h

BULLETIN COMMUNAL N°169

- Directeur de la publication : Georges URLACHER, Maire
- Responsable de la rédaction : Pierre JUNILLON
- Rédaction : Commission Communication
- Conception – Réalisation : Estimprim (Crédits photos : Périgny - Fotolia)
- Tirage à 1200 exemplaires – Dépôt légal 2020
- Photo de couverture : Mairie de Périgny-sur-Yerres (Voeux 2020)

• **Maire**
Georges URLACHER

• **Maires Adjoint**

Gabriel LE LAY

1^{er} Adjoint

Délégué aux finances, développement économique et affaires générales

Nathalie FIACRE

2^{ème} Adjoint

Déléguée à l'enfance jeunesse, aux affaires scolaires et périscolaires

Pierre JUNILLON

3^{ème} Adjoint

Délégué à la communication, à la ville numérique et au label qualité

Suzanne LE CLEACH

4^{ème} Adjoint

Déléguée aux affaires sociales, prévention et santé

• **Conseillers Municipaux Délégués**

Gérard BRUN, conseiller municipal délégué à la sécurité

Jean-François JACQ, conseiller municipal délégué à la gestion du cimetière communal et suivi des dossiers sur les économies d'énergie en partenariat avec les syndicats

Déborah DELAGE, conseillère municipale déléguée à la communication événementielle

Corinne ANDRE, conseillère municipale déléguée à l'environnement et au développement durable

• **Conseillers Municipaux**

Bruno SCHÄFER, conseiller municipal

Alain GUEDON, conseiller municipal

Marie-Thérèse BOURNEIX, conseillère municipale

Gilles MATHIEU, conseiller municipal

Patricia BLONDEL, conseillère municipale

Salah LOUNICI, conseiller municipal

Clémentine HARNICHARD, conseillère municipale

Chers Pérignons,

J'espère que la « trêve des confiseurs » vous aura permis de tourner le dos au quotidien et de partager des moments chaleureux en famille et entre amis durant ce temps des fêtes.

Notre Marché de Noël a connu un beau succès, vous êtes venus nombreux visiter les stands et assister à la prestation du chœur Polyvoce et au concert de l'Orchestre d'Harmonie Briarde dans l'église St Leu St Gilles.

Le repas annuel des Aînés sur la Seine à bord d'un bateau de CroisiEurope fut également un grand moment de convivialité comme nous en avons bien besoin actuellement.

Le temps des fêtes est désormais derrière nous et une année nouvelle a commencé.

Vous trouverez, dans les pages intérieures de ce bulletin, le détail des réalisations 2019 et des projets qui sont déjà actés et qui démarreront au cours du premier trimestre.

Comme nous nous y étions engagés, vous trouverez, joint à ce bulletin, un document qui vous présente les résultats de l'étude réalisée par le bureau d'étude Claire SCHORTER mandaté par GPSEA, montrant des pistes de réflexion, dans l'éventualité d'un futur développement de notre commune, si l'État continuait sa pression relative à notre quota de production de logements conventionnés imposé par la loi SRU.

Concernant les réalisations de la mandature 2014-2020, un bilan de mandat sera distribué dans vos boîtes aux lettres dans les semaines qui viennent.

Enfin, en mars prochain, il y aura des élections municipales et je vous invite à venir nombreux, **dès le 15 mars**, vous exprimer lors de cet important rendez-vous démocratique.

En ce qui me concerne, comme je vous l'ai annoncé, j'ai pris la décision de ne pas briguer un nouveau mandat de Maire lors de ces élections. Aussi, cet éditorial est le dernier qui paraîtra sous ma signature.

En cette période électorale, je formule le souhait que cette année soit celle du rassemblement et de la solidarité faces aux défis qui attendent notre commune.

À vous toutes et à vous tous, ainsi qu'à ceux qui vous sont chers, mes vœux les plus sincères de santé, de bonheur et de réussite dans vos projets pour cette nouvelle année.

Votre Maire
Georges Urlacher





VŒUX DU MAIRE 17 JANVIER 2020

C'est en présence de plusieurs personnalités qui nous avaient fait l'honneur et l'amitié d'être à nouveau présents parmi nous, que notre cérémonie des vœux s'est déroulée dans une ambiance très conviviale, ce vendredi 17 janvier.

Parmi celles-ci, on peut citer :

- Le Préfet du Val-de-Marne, M. Raymond LE DEUN,
- Nos sénateurs Catherine PROCACCIA et Christian CAMBON,
- Le député de notre circonscription Laurent St MARTIN,
- Laurent CATHALA, Président de notre territoire GPSEA et maire de Créteil,
- Didier GONZALES, Conseiller régional et maire de Villeneuve-le-Roi,
- Pierre-Jean Gravelle, Conseiller départemental de notre canton,
- Les Maires du Plateau Briard accompagnés de nombreux maires et élus du Val-de-Marne, ainsi que notre maire honoraire Michel LUCAS.

De nombreux représentants de nos partenaires institutionnels étaient également présents : La police nationale avec madame la Commissaire Justine MANGION et le Commandant TENDRON, les pompiers avec l'Adjudant-chef LHERBIER et l'Adjudant BESANÇON, Alain CHAMBARD Président du SyAGE, David Nadeau, Directeur général du SIVOM, Monsieur BLANCHI notre Trésorier payeur, Monsieur BOUQUINET, le nouveau Principal du collège Simone Veil.

Après avoir remercié toutes ces personnalités, Georges URLACHER a tenu à rappeler que cette 25ème cérémonie des vœux revêtait un caractère particulier pour lui. Tout d'abord, se déroulant à deux mois des élections municipales, il s'agit de la dernière cérémonie de la mandature. D'autant plus qu'après 43 ans de fonctions électives, il a décidé de ne pas se présenter aux prochaines élections et que c'est donc la dernière qu'il préside en tant que maire.

Il a ensuite remercié Périgny-Garden et GPSEA qui nous ont fourni les plantes pour le décor de la salle, Colruyt pour la mise à disposition de son parking, ainsi qu'Alain TARLET, responsable de « La Rue » pour le prêt du matériel audio-visuel.

Avant de parler des réalisations 2019, il a laissé la parole à nos jeunes élus du CMJ qui nous ont parlé de leurs actions et de leurs projets à venir.

Il a ensuite rappelé qu'au cours de cette année 2019, les élus s'étaient attachés à conserver le cadre de vie agréable que tous les Pérignons apprécient, en poursuivant la restauration et la rénovation de notre patrimoine, de nos équipements communaux, et faire ainsi que les services aux Pérignons répondent toujours aux besoins des familles.

Vous trouverez, ci-dessous, de larges extraits des différents sujets abordés :

NOTRE CADRE DE VIE

- Ravalement de l'église et aménagement de la placette de l'arbre de la Liberté, marquant ainsi la fin de l'opération centre village commencée il y a plusieurs années. Pour terminer la restauration de notre église, le 1er février prochain, le tableau de « la Vierge au pied nu », créé par Jakub KAJL, le professeur de l'association Formes et couleurs et réalisé en collaboration avec ses élèves sera inauguré.
- La restructuration de la rue Neuve terminée en début d'année et celle de la rue de Servon en décembre. Ces deux chantiers ont été réalisés par le GPSEA, après que le SyAGE ait préalablement rénové les réseaux d'assainissement et que SUEZ ait renforcé le réseau d'alimentation d'eau potable.
- Restructuration de l'entrée de la place de Boécourt pour en améliorer l'accès.
- Aménagement de la liaison piétonne entre la ruelle des Clos et la place du Canal pour sécuriser ce passage très glissant par temps de pluie.
- Un grand nettoyage a été fait au cimetière avec plusieurs coupes d'arbres et la réfection du mur d'enceinte et des allées.
- Toujours dans le domaine environnemental, signature de la Charte départementale pour le maintien de l'agriculture sur notre territoire, et adhésion à la charte MGP Nature.

Plusieurs Projets faisant partie de nos engagements sont également lancés, notamment :

- Les Jardins familiaux pour lesquels nous avons obtenu deux subventions, 94000€ de la MGP et 37000€ de la part de l'État.
- Avec la participation du Conseil des Sages, la restauration du Colombier pour laquelle nous avons obtenu une subvention de la MGP de 112000€. Pour ce projet, une souscription est en préparation avec l'aide de la Fondation du Patrimoine, des demandes de subventions à la DRAC et la Région Île-de-France sont également en cours.
- Le projet des « Sentiers piétons découverte de Périgny » est bouclé et les travaux de balisage vont démarrer sous peu.
- Future annexe de la mairie : les premiers travaux de mise en sécurité du bâtiment qui jouxte la mairie où de nouveaux bureaux seront installés débiteront en février prochain.
- Enfin, le projet de réhabilitation de la MNE (qui a été transférée au GPSEA) est quasiment bouclé. Les travaux devraient démarrer en septembre prochain. Il faut noter, que ce projet a été classé niveau Argent lors du passage devant le jury des Bâtiments Durables Franciliens.

NOS SERVICES PUBLICS

Vie scolaire :

- Signature d'un nouveau marché groupé pour la restauration scolaire avec le groupe ELIOR.
- École Georges HURE : Réfection des sols dans les deux bâtiments, peintures de deux classes, mise en place d'un grillage à l'arrière du grand bâtiment pour permettre la réouverture de l'accès à l'école par la résidence La Champagne.
- L'arrivée d'une nouvelle Directrice, Mylène GUITTONNEAU, en septembre 2019 a marqué le début de l'année scolaire en élémentaire.
- École Suzanne HEINRICH : installation d'un préau et d'un sol amortissant pour les jeux dans la cour.
- Côté collège Simone Veil, le collège modulaire est ouvert depuis la rentrée de janvier; dans ce cadre, suite à accord avec l'école maternelle et les associations sportives, des créneaux horaires ont pu être dégagés au gymnase Mimoun que nous mettons à disposition du collège pour les cours d'EPS.

Merci aux équipes enseignantes et aux représentants des parents d'élèves qui participent aux côtés des élus dans les différentes structures liées aux activités scolaires et périscolaires.



Action Sociale, petite enfance :

- En mars dernier, inauguration de la micro-crèche « Mon ami Perrau », dont la gestion est déléguée à « People and Baby » organisme spécialisé dans le domaine de la petite enfance.
- Nouvelle activité mise en place : Sortie cinéma mensuelle à Briecomte-Robert.
- En avril, un voyage a été organisé sur les canaux de Hollande, où l'on a pu découvrir les immenses parterres de tulipes du parc floral de Keukenhof.
- Repas de fin d'année des Séniors le 16 décembre sur la Seine.
- Fin février, un voyage de quelques jours à Venise est déjà programmé. À noter que ces voyages sont payés par les participants et non pas par la commune!
- Enfin, grâce au fond de soutien territorial aux petites communes voté par GPSEA, nos porteurs de repas à domicile vont avoir d'ici quelques semaines un véhicule réfrigéré spécialement adapté à ce service.

Merci à nos bénévoles qui, depuis de nombreuses années, nous accompagnent au sein du CCAS, dans les diverses actions destinées à nos anciens et à tous ceux qui sont dans le besoin. Ils sont toujours présents, prêts à rendre service, dans une formidable atmosphère de convivialité.

Sans votre dévouement permanent, la solidarité à Périgny ne serait pas ce qu'elle est.

Services en mairie :

- Le nouveau régime indemnitaire pour l'ensemble des agents est effectif depuis le 1er janvier.
- Un nouveau standard téléphonique numérique a remplacé l'ancien qui datait de plus de 20 ans.
- Afin d'améliorer l'entretien de notre voirie communale, le Service Technique est équipé depuis la fin décembre d'un véhicule-balayeuse, acquis également grâce au fond de soutien GPSEA.
- Arrivée de Loïc Mine au service urbanisme en septembre dernier.

Merci ici aussi à nos bénévoles distributeurs des documents communaux : Bulletin municipal, Feuille de Chou, etc.

Animations et festivités :

- Hormis les animations habituelles tout au long de l'année, les manifestations de fin d'année auront connu un beau succès.
- Les Pérignons ont été nombreux à venir écouter le concert de « Gospel » présenté par le Chœur de la Charité dans notre église le 30 novembre dernier. Puis, le 7 décembre, ils ont visité les stands de notre Marché de Noël et écouté la prestation du Chœur Polyvoce, suivi du concert donné, lui aussi dans l'église, par l'Orchestre d'Harmonie Briarde.

Merci aux bénévoles de nos associations : Au travers des nombreuses activités et manifestations que vous organisez, vous animez la vie de notre commune tout au long de l'année.

Votre engagement permet de faire que notre village ne soit pas seulement une communauté de lieu, mais qu'avant tout, il soit une communauté de vie.

Finances :

En 2019, ce sont encore près de **800 000€** qui auront été investis et ceci toujours sans hausse de la part communale des impôts locaux, ni de nouvel emprunt.

Une autre bonne nouvelle également : Suite à renégociations avec La Lyonnaise des Eaux -Suez, le territoire a obtenu une baisse de presque 20% sur le prix de la fourniture du m3 d'eau potable, baisse effective depuis le 1er janvier de cette année.

Avant d'aborder la deuxième partie de son discours, le Maire a tenu à remercier nos partenaires institutionnels : Les services de l'État, nos syndicats intercommunaux, le SyAGE, le SIVOM, INFOCOM94, et depuis 2016, la Métropole du Grand Paris et le territoire Grand Paris Sud-Est Avenir. Nos entreprises et nos commerces, même s'ils ne sont pas nombreux, ils méritent également nos remerciements, car ils participent à la vie de notre commune.

Georges URLACHER s'est ensuite exprimé sur son engagement au service de la commune et de ses habitants en tant qu'élu local durant toutes ces années:

« Après 43 ans d'élu, dont 9 années de conseiller municipal, 9 autres années d'adjoint au Maire chargé de la vie associative et des affaires scolaires et enfin 25 ans comme Maire, une page se tourne aujourd'hui, comme elle s'était tournée en 1995.

En 1995, la société se transformant, il fallait, de même, faire évoluer la commune tout en respectant son caractère de village agréable entre la plaine agricole de la Brie et les coteaux de l'Yerres.

Au cours de ces 25 années, la quasi-totalité de notre patrimoine communal a été restaurée, les services aux familles ont été développés, nous en avons même créés de nouveaux comme par exemple, notre micro-crèche, pour le mieux vivre des Pérignons.

Aujourd'hui, je suis fier de ce que j'ai réalisé avec les équipes qui m'ont accompagné.

Il me reste cependant un caillou dans ma chaussure, c'est la question de **l'application de la loi SRU** sur notre commune.

Le contexte territorial particulier de Périgny, 1ère commune maraîchère du département, s'exprime par un manque de foncier disponible, par conséquent nous n'avons que très partiellement atteint les objectifs qui nous ont été fixés par la loi.

Fin 2020, nous aurons 98 logements sociaux soit 9,8%, donc loin des 25% exigés puisque nous devrions en avoir 275 environ.

Je ne reviendrai pas ce soir sur les conséquences de cette situation (carence, amende, perte du droit de préemption), mais Il est devenu impératif aujourd'hui, que notre commune montre son engagement et sa bonne volonté dans la création de logements locatifs conventionnés. Ainsi, nous allons signer le 12 février prochain un nouveau contrat de mixité sociale avec l'État.

C'est dans ce cadre, qu'une étude a été confiée à l'agence Claire SCHORTER par GPSEA afin de rechercher des pistes d'évolution potentielle de notre ville, pour essayer de répondre aux exigences de la loi, tout en préservant nos spécificités.

Les Pérignons prendront connaissance du document de restitution qui sera distribué avec le prochain bulletin municipal.

Il est clair que cette évolution ne pourra passer que par la réalisation d'un Plan Local d'Urbanisme Intercommunal par GPSEA et à ce jour, il semble difficile, compte-tenu des prochaines élections municipales, de se prononcer sur une date de lancement d'un tel document qui devra, par ailleurs, prendre en compte également la circulaire ministérielle sortie le 29 juillet dernier qui invite les préfets à veiller à freiner la consommation d'espaces naturels en évitant l'étalement de l'urbanisation.

Alors certes, Périgny continuera à se développer et à se moderniser. J'espère cependant que, malgré les difficultés, les équipes qui vont nous succéder continueront la politique menée durant ces 25 années pour que Périgny reste une commune résiliente, à taille humaine, où les Pérignons auront toujours plaisir à vivre ensemble. »

Il a tenu à remercier toutes celles et tous ceux qui l'ont accompagné au cours de ces 25 années de mandat :

« L'ensemble de nos agents communaux, avec à leur tête Gwenola LEBASCLE, notre Directrice Générale des Services depuis 11 ans déjà, car que pourrions-nous faire un maire et ses élus sans l'adhésion de ses agents.

Que ce soit les services administratifs, les équipes des écoles, les équipes d'animation jeunesse, et les services techniques, ils ont toujours été à nos côtés, pour assurer aux Pérignons, un service de qualité.

Toujours disponibles et malgré des effectifs toujours aussi restreints, ils nous ont accompagné dans la réalisation de nos projets et ont toujours répondu présents lorsque l'on a eu besoin d'eux. »

Et particulièrement ce soir encore, les services techniques qui ont réalisé le décor en forme de clin d'œil au Maire, axé sur l'Alsace, région qui lui est chère.

À ce moment du discours, les agents communaux présents dans la salle, sont montés sur l'estrade pour dire au Maire combien ils avaient apprécié travailler avec lui tout au long de ces années.

Après cette intervention très émouvante, il s'est tourné vers ses collègues du conseil municipal.

« Comme je le répète à chaque occasion dans une petite commune comme la nôtre, les élus ne sont pas là pour faire de la figuration, ils se doivent de mettre la main à la pâte!

Sans leur implication de tous les jours, nos effectifs communaux devraient être nettement plus importants!

Au cours de ces 25 années, les 4 équipes qui ont été à mes côtés (dont certains sont dans cette salle ce soir), n'ont pas hésité à donner beaucoup d'eux-mêmes au service de notre commune et de ses habitants, pour faire que l'on continue à bien vivre ensemble à Périgny. »

Il a eu ensuite une pensée émue pour deux anciens élus, Pierre BLANCHARD et Dany PERRAU, deux amis, tous deux décédés au cours de leur mandat respectif.

« Merci donc à vous toutes et à vous tous pour ce que nous avons pu réaliser ensemble au cours de ces différents mandats.

Et si j'avais finalement un conseil à donner aux futurs élus, ce serait de bien s'imprégner de ces deux citations :

La première de Victor Hugo : "Si l'avenir est une porte, le passé en est la clé".

Et la deuxième, la morale de la fable de Jean de la Fontaine, Le lion et le rat : "Patience et longueur de temps font plus que force et que rage". »

Avant de conclure, il a rappelé aux Pérignons d'aller s'exprimer en mars prochain, à l'occasion des élections municipales.

« Alors bien sûr, vous voterez pour qui vous le souhaitez, mais surtout, soyez très nombreux à venir vous exprimer, dès le 15 mars, lors de cet important rendez-vous démocratique et républicain ! »

Puis, il a terminé son propos en présentant ses vœux à l'assemblée et invité la salle à partager le verre de l'amitié.



16 mars - Inauguration Micro-crèche



23 mars - Périgny vous accueille



Du 3 au 7 avril - Voy



18 mai - Printemps des Arts



25 mai - Marché de printemps



25 mai - Spectacle de fin année école m



10 octobre - Sortie à Epernay



11 novembre - Commémoro



10 septembre - Préventio routière



23 novembre - Verger des naissances



30 novembre - Concert de Gospel



7 décembre - Concert de l'Orchestre d'Harmonie Briard

RÉTROSPECTIVE 2019



Marché à Amsterdam



7 avril - La rue aux enfants



8 mai - Commémoration



École maternelle



17 juin - Visite de l'Assemblée Nationale



1^{er} septembre - Fête de la Saint leu et des associations



Commémoration



21 novembre - Remise médaille argent
Maison de la Nature



23 novembre - Remise des médailles



14 décembre - Banquet des anciens



19 décembre - Spectacle de Noël école maternelle



7 décembre - Marché de Noël



19 décembre - Spectacle de Noël école élémentaire

VÉLIGO LOCATION : SERVICE DE LOCATION LONGUE DURÉE DE VÉLOS À ASSISTANCE ÉLECTRIQUE

Île-de-France mobilités lance sur tout le territoire francilien un service de location de vélos à assistance électrique (VAE). Soutenu par la Région, il doit permettre de donner une nouvelle impulsion à la pratique du vélo et inciter les Franciliens à sauter le pas en choisissant ce mode de transport pour les trajets domicile-travail. L'objectif étant de permettre à chaque francilien de tester le vélo à assistance électrique pour les déplacements quotidiens et pourquoi pas à terme, d'adopter cette pratique écologique et économique.

Pour s'abonner, les Franciliens peuvent s'inscrire sur veligo-location.fr pour louer un vélo pour une durée de six mois (renouvelable une fois pour 3 mois supplémentaires) réparation et entretien du vélo compris

En date du 6 novembre 2018, la commune a délibéré et a accepté d'être intégrée dans le périmètre d'exploitation de ce service de mise à disposition, entretien et maintenance d'un service public de vélos à assistance électrique.

Combien ça coûte ?

Alors que les déplacements en voiture coûtent environ 300 euros par mois, Véligo Location affiche un prix mensuel abordable :

- 40 euros au plein tarif,
- 37 euros pour les abonnés à un espace Véligo Station,
- 20 euros au tarif réduit (disponible aux mêmes conditions que pour les autres titres de transports).

L'abonnement peut aussi être pris en charge à 50% par l'employeur seul ou en complément de l'abonnement Navigo pour les voyageurs faisant des trajets entre le travail et le domicile.



3 points de retrait sont déjà en place sur notre territoire :

- Bureau de Poste de Brie-Comte-Robert
- Bureau de Poste de Servon
- Bureau de Poste de Chevry-Cossigny

MÉTROPOLE DU GRAND PARIS

VISITE DU PRÉSIDENT DE LA MGP À PÉRIGNY-SUR-YERRES

À l'invitation de son maire, Georges URLACHER, le Président de la Métropole du Grand Paris, Patrick OLLIER, a effectué le 17 octobre 2019 un déplacement à Périgny-sur-Yerres.

Un échange à l'Hôtel de Ville entre Patrick OLLIER et Georges URLACHER, a permis d'effectuer un tour d'horizon des différents dossiers de la commune, en particulier ceux soutenus par la Métropole.

Près de 70 000 euros ont déjà été attribués en 2017 par la Métropole du Grand Paris au titre du Fonds d'Investissement Métropolitain (FIM) à Périgny-sur-Yerres pour deux projets.

À l'issue de cet entretien, Patrick OLLIER a pu constater la bonne réalisation des travaux de la crèche et de la mairie annexe.

À cette occasion, Georges URLACHER a également présenté au Président de la Métropole le projet de restauration du colombier de la commune.

Au titre de la « valorisation du patrimoine naturel et paysager » et en particulier des actions en matière de biodiversité, la Métropole soutiendra ce projet.

Une subvention a été votée en novembre, par la Métropole du Grand Paris englobant les jardins partagés pour 94 000 € et le colombier pour 112 000 €.

« La Métropole du Grand Paris lutte contre la fracture urbaine, elle soutient les grandes comme les plus petites communes afin de rééquilibrer le territoire métropolitain », indique Patrick OLLIER.



UNE BAISSÉ DU PRIX D'ACHAT DE L'EAU DÈS JANVIER 2020

Dès janvier 2020, le prix d'achat de l'eau connaîtra une baisse sur tout le territoire du Grand Paris Sud Est Avenir. Pour Périgny cette baisse affleura les 20% ! »

Le prix de l'eau est complexe. Il faut compter à la fois le traitement de l'eau, l'approvisionnement et la distribution. Au titre de sa compétence en matière d'eau potable et d'assainissement, GPSEA assure l'approvisionnement et la distribution de l'eau potable pour 11 de ses communes.

La distribution de l'eau dépend de contrats de délégation de service public conclus sur des périmètres communaux et renégociés périodiquement.

GPSEA s'est engagé dans un processus de renégociation de ses conditions d'approvisionnement en eau, avec pour objectif de garantir la fourniture d'une eau de haute qualité sanitaire, de sécuriser la continuité de son alimentation et de permettre une baisse du prix facturé aux usagers.

Ainsi, une convention globale, qui s'appliquera au 1^{er} janvier 2020, fixe le prix d'achat de l'eau à 0,6550 €/m³, soit une diminution moyenne de 16,6% pour les communes concernées. Ce prix d'achat sera gelé jusqu'au 1^{er} janvier 2022. Au-delà, son actualisation se fera de façon à protéger le pouvoir d'achat des habitants.

Pour l'avenir, GPSEA s'engage dans la négociation concernant la part qui touche à la distribution.

Pour Périgny-sur-Yerres :

Prix actuel de l'approvisionnement en eau (HT par m³) : 0,8184 €

Baisse du prix (%) : -19,97 %

Baisse du prix pour une facture de 120 m³ (HT) : 24,19 €



DEVENIR ACCOMPAGNATEUR BÉNÉVOLE À L'ESPACE EMPLOI DU PLATEAU BRIARD



Un espace emploi est ouvert à Marolles en Brie (espace des buissons) pour accueillir les demandeurs d'emploi des communes de Mandres les Roses, Marolles en Brie, Périgny-sur-Yerres, Villecresnes et Santeny. Il est animé par un conseiller emploi professionnel et une équipe d'accompagnateurs bénévoles. Celle-ci cherche à s'étoffer.

Riches de vos expériences professionnelles actuelles ou passées, vous avez envie d'aider des personnes en recherche d'emploi (élaboration d'un projet professionnel, rédaction de cv et lettre de motivation, préparation aux entretiens etc...) alors venez rejoindre l'équipe d'accompagnateurs.

Plus d'informations : par mail espace-emploi@gpsea.fr
ou par téléphone Isabelle GUERIN Coordonnatrice emploi-insertion
06.37.18.38.17

PLAN CLIMAT AIR ÉNERGIE TERRITORIAL (PCAET)



GPSEA (Grand Paris Sud-Est Avenir) a adopté en octobre dernier son Plan Climat Air Energie Territorial.

Notre territoire est engagé de longue date en matière de transition énergétique.

Ce plan consiste en **50 actions concrètes** pour la préservation du cadre de vie, la protection de l'environnement mais aussi la sensibilisation du plus grand nombre d'enjeux de développement durable et de changement climatique.

Citons notamment trois actions qui intéressent tout particulièrement notre commune dont l'activité maraîchère est très développée :

Action 21 : Réhabiliter le sentier d'interprétation agricole du Plateau Briard

Cette action consiste à redonner tout son sens depuis son origine : amener le citoyen à fréquenter et à découvrir l'espace agricole et maraîcher à proximité de chez lui.

Ce sentier permet aussi de rejoindre la Tégéval au

niveau de la ferme pédagogique de Mandres les Roses. Son tracé pourrait être inscrit dans les esquisses du futur Sentier Métropolitain.

Action 29 : Réaliser le Projet Alimentaire Territorial.

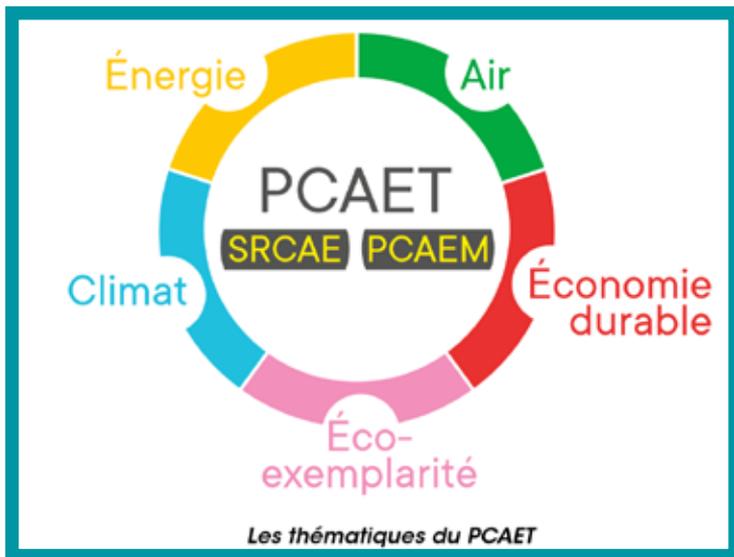
Il s'agit de créer des synergies entre les acteurs de la chaîne alimentaire et de sensibiliser aux enjeux de l'agriculture et de l'alimentation durable. L'objectif est également de définir une filière courte de proximité pour l'approvisionnement de la restauration collective, de lutter contre le gaspillage alimentaire.

Un label de qualité sera mis en place.

Action 30 : Revitaliser les terres agricoles.

Cette action consiste à protéger et développer le foncier agricole en remettant notamment en culture des surfaces en friche ou délaissées et en développant des surfaces agricoles supplémentaires.

Ce projet s'inscrit dans une démarche citoyenne et participative. Le PCAET a été co-construit avec l'ensemble des communes du Territoire ainsi que des acteurs et partenaires comme les collectivités, les institutions, gestionnaires de réseaux, bailleurs, associations, entreprises, citoyens . . . Périgny-sur-Yerres est engagée aux côtés du Territoire pour mettre en place ces actions à chaque fois que cela sera possible.





RESTRUCTURATION DE LA RUE DE SERVON

La rue de Servon était une des dernières rues de Périgny qui nécessitait une réfection totale.

C'est désormais chose faite.

Après la restauration des réseaux d'assainissement par le SyAGE et d'eau potable par la Lyonnaise des eaux/Suez, les travaux de restructuration (reprofilage, trottoirs et stationnement) de la rue de Servon ont été lancés en octobre dernier par GPSEA et sa réouverture à la circulation a été faite avant la fin décembre.

RESTAURATION DE LA PLACETTE DE L'ARBRE DE LA LIBERTÉ

Pour terminer l'opération « centre village » initiée il y a plusieurs années avec notre dernier Contrat régional, des travaux ont été entrepris sur la placette de l'arbre de la Liberté.

Ces travaux ont permis, non seulement, d'améliorer notre cadre de vie, mais ils offrent un meilleur accès aux parents déposant leurs enfants à notre micro-crèche.



LIAISON PIÉTONNE PLACE DU CANAL/ RUELLE DES CLOS

Ce passage était devenu très glissant lors de périodes de pluie en raison d'un dénivelé important.

Des marches ont été installées récemment pour résoudre ce problème et permettre ainsi aux randonneurs de traverser ce passage en toute sécurité.



COLOMBIER INFORMATION

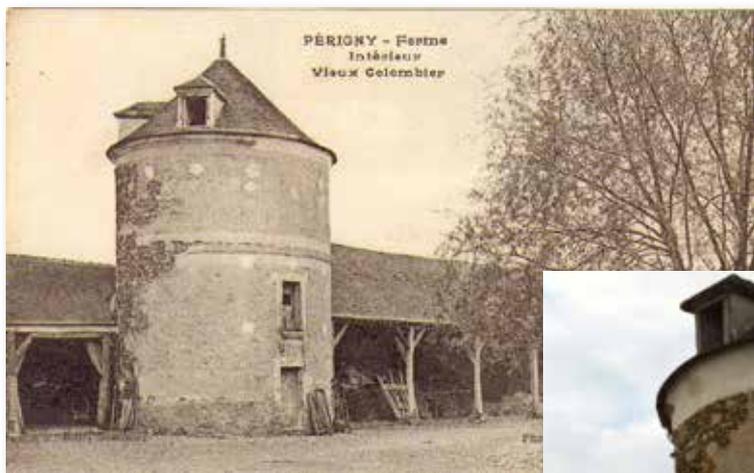
Dans le cadre de la restauration du patrimoine de Périgny, le Conseil des Sages sous l'autorité de Georges URLACHER étudie depuis deux ans la possibilité de restaurer le colombier

- 1^{ère} action : Acquisition de celui-ci par la commune en janvier 2019. C'est la raison de la protection de celui-ci avec une bâche et un échafaudage
- 2^{ème} action : Demande et obtention du soutien financier de la Métropole du Grand Paris à hauteur de 112 000 €
- 3^{ème} action : Demande de financement à la Drac et à la région Ile-de-France, en préparation.
- 4^{ème} action : **Afin d'impliquer les Pérignons une SOUSCRIPTION CITOYENNE sera organisée sous la houlette de la FONDATION DU PATRIMOINE et de la FONDATION STÉPHANE BERN.**

Ce Colombier pourrait servir de salle d'exposition pour nos associations, sa toiture pourrait permettre la réimplantation de la chouette effraie, par exemple. Il sera entouré d'un jardin des senteurs et un jardin des simples.

Le Conseil des Sages vous informera de l'évolution de ce projet et compte sur vous et sur votre participation lors de cette souscription.

HIER - Début 1900



AUJOURD'HUI



Périgny-sur-Yerres d'Autrefois
Article paru dans le bulletin municipal
de Périgny 1978

PETITE HISTOIRE DES COLOMBIERS D'ÎLE DE FRANCE ET D'AILLEURS



Qui n'a pas été frappé au cours de ses promenades à travers la France, par ces constructions parfois imposantes, autour desquelles semblent avoir été édifiés les abris des maîtres et des animaux nobles.

Périgny a la chance d'en posséder encore un, Mandres se bat pour conserver le sien, Boussy l'a démolit mais n'a pas osé détruire complètement ses fondations.

Le colombier jouait un si grand rôle dans le domaine rural que les auteurs du XVI et du XVII siècle le comprenaient dans les avantages dont jouissait le gentilhomme campagnard pour refréner l'exode vers la Cour ou la ville.

Le colombier constituait un magasin à vivres, une réserve de viande très importante, formant un appoint appréciable toujours sous la main en période normale ou de disette.

En 1261, la Maison du Roi consommait par jour 400 pigeons et celle de la Reine 300.

La châtelaine qui désirait en mettre quelques paires à la broche faisait monter à l'échelle son "houret" qui visitait les boulins.

Il y avait au centre de ces grandes tours une grosse poutre verticale en chêne, munie de pivots en fer aux extrémités, portant trois sortes de potences auxquelles étaient fixées généralement deux échelles.

Pour prendre les jeunes en vue de leur sacrifice, on se plaçait sur l'un des barreaux appelés écaillons et il suffisait de faire tourner la machine pour examiner les boulins ou niches creusés à même les murs. Suivant les régions, ces nids portaient les noms de pots, trous, bulins ou manettes.

Détail amusant en Bretagne, dans certains colombiers, le nombre de cases équivalait généralement à celui des parcelles du domaine.

À la possession des Colombiers était attachée une idée de puissance, de suzeraineté, et le seigneur était fier de placer ses armoiries à son sommet. D'après la Coutume de Paris, seul le seigneur haut justicier ayant censive avait le droit de posséder un colombier à pied.

Les seigneurs non justiciers devaient posséder autour du colombier pas moins de 50 arpents de terre en toute propriété, c'est-à-dire environ un peu plus de 20 hectares, Ces 50 arpents devaient être en culture, les bois, les prés, les étangs et les friches ne comptaient pas. Celui qui construisait sans droit était souvent obligé de démolir son colombier.

Dans le Nord, le droit de colombier était sévèrement réglementé. Les puinés, c'est-à-dire ceux venant après l'aîné avaient droit de colombier, même si leur domaine avait moins de 50 arpents. Ils avaient intérêt à conserver ce droit car, si leur aîné leur donnait en échange un fief sans justice, même plus important, ils perdaient leur droit au colombier.

Quel qu'il en soit, les pigeons causaient de graves dommages aux récoltes et les réclamations se multipliaient.

La Révolution abolit le droit de colombier ; on vit se multiplier un nombre important de volières plus ou moins fermées et le nombre de pigeons augmenta encore. Il n'en reste pas moins une quantité importante de colombiers de tous styles, souvent fort beaux, et qui demeurent les témoins imperturbables de maints événements.

Le colombier à pied, tel que nous le connaissons dans notre région, généralement en bois, surélevé et posé sur une colonne, le colombier dit à quatre piliers généralement construit au-dessus d'une porte charretière.

Certains colombiers, de taille plus modeste, généralement rencontrés dans le Sud-Ouest, reposent sur quatre piliers de pierre ; à mi-hauteur de chaque pilier, une sorte de couronne en forme d'entonnoir renversé décourage les prédateurs toujours avides d'un pigeonneau bien dodu.

Olivier de Serres préconisait de construire les pigeonniers en forme cylindrique afin d'être moins accessibles aux rongeurs et pour cette même raison de les situer toujours au milieu de la cour principale.

Pauvres colombiers d'antan, imposants parmi les volailles qui picoraien le grain généreusement distribué, vous ne verrez plus piaffer d'impatience les chevaux fumants, avides de retrouver la tiédeur de l'écurie. Ne soyez pas trop tristes, parmi ces toits multicolores qui vous cernent de plus en plus, des comités se créent dans les communes menacées pour vous conserver. Peut-être verrons-nous encore longtemps quelques ailes blanches, bleues ou marrons, tourner silencieusement autour de vous, ne serait-ce que pour nous rappeler que vous êtes encore bien vivants.

Robert Marti

SORTIE ÉPERNAY

La fine équipe du CCAS, toujours prête à s'amuser, à manger ou à découvrir de nouveaux horizons, était présente pour la sortie d'Automne vers Épernay.



REPAS BÉNÉVOLES

Le mardi 26 novembre un dîner a été servi pour remercier nos bénévoles du temps donné gracieusement à la commune: Porteurs de repas, distribution des diverses publications, aide au repas à thème, activités de loisirs du CCAS.

*Il avait, ce dîner une vraie couleur « menthe à l'eau »,
C'est le lycée de Sucs-en-Brie qui nous a accueillis,
Quelle joie d'être reçu par des jeunes en formation,
motivés, qui sourient et sont fiers de montrer leur savoir-faire.
Le ton est vite monté avec un cocktail des plus inattendus,
L'appétit s'est ouvert avec un ragoût de gambas
Le plat de résistance aux deux canards n'a pas dénoté,
Et pour le dessert ce fût un festival de saveurs*



STIVES DU CCAS

BANQUET DES ANCIENS

Ce sont 130 passagers qui sont montés sur le Botticelli, ce samedi 14 décembre 2019, pour y passer une journée inoubliable.



VACANCES AU CLUB ADOS



Cet été le Club ados a proposé de nombreuses activités au mois de juillet et la dernière semaine d'août. Une dizaine de jeunes en moyenne étaient présents chaque jour pour y participer.

Nous avons fabriqué des moulins à vents, des boomerangs, des bracelets brésiliens, etc... Plusieurs grands jeux ont été organisés à la Maison de la Nature.

Quelques intervenants sont venus donner des cours d'initiation à leur discipline: Jas, auteur et illustrateur de BD ; Philippe, professeur du tennis Club de Périgny; un magicien, un animateur spécialisé en programmation robotique et une animatrice pour un atelier bio-cosmétique.

Nous avons fait beaucoup de sorties également : karting des Étards, accrobranches et paintball de Chevry-Cossigny, descente en rappel à Bures-sur-Yvette, îles de loisirs de Jablines, du Port-aux-cerises et d'Étampes, équitation au haras de Lésigny, minigolf et piscine à Villecresnes et enfin Parc Astérix pour terminer les vacances en beauté!



PRÉVENTION À L'ÉCOLE

Les 5 et 6 septembre dernier la prévention routière et la police nationale de Créteil sont intervenues auprès des enfants de CM2 de l'école élémentaire Georges Huré.

Après une partie théorique et plusieurs épreuves à vélo le jeudi, la finale s'est déroulée le vendredi pour 6 enfants. Les finalistes ont été récompensés par le responsable de la prévention routière lors d'une cérémonie en présence de parents, de la mairie de Périgny-sur-Yerres et des deux moniteurs présents pendant ces deux jours.

L'objectif de ce travail éducatif est de développer chez les jeunes élèves les connaissances, les compétences et les attitudes nécessaires pour

se déplacer en toute sécurité, à trottinette, à pied ou à bicyclette, dans l'espace public. Rendez-vous dans un an !



SPECTACLE DE NOËL DES ÉCOLES



ÉCOLE MATERNELLE SUZANNE HEINRICH

Le jeudi 19 décembre au matin, les élèves de maternelle ont assisté au spectacle: « Firmin, le petit sapin » qui rêvait de devenir grand, par la Compagnie Pois de Senteur. Ce charmant petit sapin va grandir tout au long de l'histoire jusqu'à devenir un grand sapin adulte. À la fin du spectacle, chaque enfant lui a remis une boule pour le décorer.

Les enfants ont affirmé que leurs maîtresses étaient sages, aussi Monsieur le Maire et Madame FIACRE, Maire adjointe à l'Enfance Jeunesse ont donc offert à chaque institutrice une belle boîte de chocolats.

Mais le moment tant attendu par les enfants, était le Père Noël. Il a pu se libérer pour venir dans notre école, au plus grand plaisir des petits. Le père Noël leur a distribué un beau livre et un grand chocolat Kinder.



ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE GEORGES HURÉ

Le jeudi 19 décembre au gymnase Alain Mimoun, les enfants ont pu assister au spectacle offert par la Mairie. L'histoire de deux clowns Mobylette et Pastaga qui décident de réinventer le Cirque ! Jonglerie avec assiettes, équilibre périlleux, duel rock musical. Un spectacle déjanté et une mise en scène avec une incroyable énergie.

Monsieur Le Maire à la fin du spectacle a remis à chaque institutrice une belle boîte de chocolats et offert à tous les élèves un grand chocolat Kinder.

COMMÉMORATION DU 11 NOVEMBRE

C'était il y a un siècle. Désormais le silence domine dans les champs de bataille, mais nous n'oublions, nos poilus, c'est la raison du maintien de cette cérémonie, où toutes générations confondues, sont venues pour les honorer et pour ne pas les oublier.

Leurs noms inscrits sur les monuments de chaque ville ont été lus à haute voix par nos enfants pour qu'ils sachent que leurs sacrifices n'ont pas été vains et resteront gravés à jamais.

L'association des Anciens Combattants, vos élus, le CMJ, le Chœur Polyvoce, l'Orchestre d'Harmonie Briard, les bénévoles de l'église, notre ASVP, tous ont répondu présents et c'est dans le froid et sous une fine pluie de début d'hiver que des chants, des poèmes, des discours, des gerbes leurs ont été adressés et que le drapeau a été déplié par les enfants.

Restons fidèle à cet anniversaire et n'oublions pas nos soldats morts dans les conflits actuels.

MERCI à tous les présents pour votre investissement



MÉDAILLES DU TRAVAIL ET JEUNES DIPLÔMÉS



Le 23 novembre 2019, ont été mis à l'honneur les médaillés du travail et les jeunes diplômés de la commune.

C'est à présent une tradition que nous honorons chaque année en novembre afin de féliciter les travailleurs médaillés et les jeunes diplômés. Un moment de partage convivial entre jeunes et anciens.

Ce fut 9 lauréats du baccalauréat et 10 médaillés pour l'année 2019. Bravo à eux !

UNE NAISSANCE, UN ARBRE AVEC LE CMJ



Le 23 novembre 2019, sous un beau soleil, les enfants du CMJ ont organisé la cérémonie « une naissance, un arbre » au verger des naissances.

Après un discours de M. le Maire, et une lecture de poème par les enfants du Conseil Municipal Jeune, les services techniques municipaux et les parents volontaires ont procédé à la plantation des arbres mirabelliers de Nancy. Un buffet sucré avec des boissons chaudes était proposé aux participants pour terminer cet après-midi.

Ces arbres sont destinés à terme à offrir des fruits aux familles participantes.

Un grand merci à Ambre CHERORET, et Antoine BAUDOIN pour leur implication lors de cet évènement.

CONCERT DE GOSPEL



HO HAPPY DAY... de voir revenir dans notre église ce groupe vocal de jeunes avec leurs chants communicatifs qui transmettent des messages de joie et de partage, des valeurs fortes, mélange de musique chrétienne et originaire de l'Afrique.

Nous n'étions pas dans un champ de coton ou de canne à sucre mais dans une église en fête, ce samedi 30 novembre tous prêts pour chanter l'espoir pour bouger, taper des mains.

Jeunes ou moins jeunes la joie était entrée dans notre cœur.

Merci au Chœur de la Charité pour ce bon moment où nous avons pu oublier nos soucis, et sentir Noël entrer dans notre village.

MARCHÉ DE NOËL

Les premières traces des marchés de Noël remontent au 9^{ème} siècle en Allemagne. Un des plus anciens marchés de Noël en France aurait eu lieu à Strasbourg en 1570.

Pour notre village ce fut la troisième année, et vous avez répondu tous présents, des chants par le Chœur Polyvoce, des éclairages, des cadeaux, des gourmandises, du foie gras, du champagne, des chapons, des décors faits par vos enfants, le tout sous l'égide du téléthon.

Ce fut une vraie réussite grâce à l'ensemble des agents de la petite enfance et des services techniques, une vraie famille liée dans le plaisir de réussir ce moment pour l'ensemble des Pérignons.

Le père Noël est venu voir les enfants pour recevoir leurs lettres et les expédier au pôle nord.

Pour clôturer ce marché sous les arbres en guirlandes, dans ce bel éclairage de l'hiver, un concert de l'Orchestre d'Harmonie Briard dans l'église.



ÉCOLE DE PATINAGE ARTISTIQUE

Cette année encore, le club de patinage sur roulettes de Périgny a réalisé de belles prestations lors du championnat de France de roller artistique qui s'est déroulé du 15 au 20 juillet 2019 à Gujan-Mestras dans le bassin d'Arcachon (33).

Quatre patineuses étaient sélectionnées pour y participer.

Lola Coquet, résidente de notre commune, est double médaillée : vice-championne de France de danse, elle obtient également la médaille de bronze en artistique division nationale espoir 2.

Estelle Nung est vice-championne de France de danse division nationale espoir 1. Océane Nung monte sur la 3ème marche du podium de danse en division nationale 1 cadet.

Marine Nung est 3ème en danse, division nationale 2 jeunesse.

Au niveau régional, Céline Gomes Da Rocha, Talia Cardoso Ligouret et Ivie Lemoine obtiennent également de bons résultats.

Bravo à toutes.

Rejoignez notre équipe qui s'entraîne au gymnase Alain Mimoun les mardis et vendredis soir à partir de 18h00.

Nous proposons des entraînements pour les enfants à partir de 4 ans.

Nous vous attendons nombreux, garçons et filles, pour de plus amples renseignements.



4MYKIDS – UNE PRÉSENCE REMARQUÉE

Le 1^{er} novembre l'association 4MyKids a organisé sa première fête d'Halloween. Décorations effrayantes, gâteau horrifique, jeux de lumières et fumées ont contribué à une superbe ambiance de terreur. Ce moment festif a accueilli 57 petits Pérignons : 25 enfants d'âge élémentaire et 32 petits, tous venus déguisés pour l'événement.

Merci pour votre participation et aux parents qui sont venus aider à la décoration et ont contribué à la réussite de cette fête.

Le 7 Décembre 4MyKids a participé à la 3ème édition du marché de Noël de Périgny. Moment convivial où elle a proposé des SOS cookies et différentes confitures et chutneys confectionnés par ses soins. Ce fut pour eux un plaisir de vous rencontrer et d'échanger avec vous ; et pour certains de récupérer les chocolats de Noël et sapin (en partenariat avec Périgny Garden) proposés par l'association.

L'association vous remercie pour votre participation, de votre visite et d'avoir contribué à ce moment festif et solidaire au profit du Téléthon.

Elle est toujours à la recherche de bénévoles pour ses différents projets, donc n'hésitez pas à venir la rencontrer ou à la solliciter pour avoir des informations.





VIDÉO SURVEILLANCE PRIVÉE

Quelles précautions prendre pour filmer chez soi et dissuader les cambrioleurs ?

Installer des caméras chez soi n'impose aucune déclaration préalable, mais nécessite le respect de certaines règles :

- Ne filmer que l'intérieur de sa propriété (pièces, jardin, chemin d'accès privatif. . .). Pointer une caméra vers le domicile d'un voisin ou vers la voie publique, même pour surveiller son véhicule, est interdit;
- Il est possible de filmer son portail, mais seulement en lisière de son mur et à condition d'apposer un panneau visible informant des passants de l'existence d'un système de télésurveillance ;
- Faire en sorte que les images ne puissent être visionnées que par des personnes autorisées par l'occupant des lieux et prendre garde à ne pas porter atteinte à la vie privée des personnes filmées (famille, amis ou gens de passage) ;
- Conformément au code du travail, informer de la présence de caméras et de leur finalité tout personnel travaillant de manière régulière au domicile (femme de ménage, personnel médical, baby-sitter. . .). Une déclaration à la Cnil (Commission nationale de l'informatique et des libertés) peut se révéler nécessaire lorsque les images font l'objet d'un enregistrement.

RÉFÉRENDUM SUR LA PRIVATISATION D'ADP RECUEIL DU SOUTIEN DES ÉLECTEURS

Après la mobilisation en avril dernier contre le projet de privatisation d'Aéroports de Paris (ADP), c'est au tour des électeurs de se prononcer dans le cadre du référendum d'initiative partagée (RIP). La collecte de signatures a débuté le 13 juin dernier pour une durée de 9 mois.

Pour apporter son soutien à cette initiative, il suffit de se rendre sur le site www.referendum.interieur.gouv.fr ou de suivre le lien à partir du site de la ville www.perigny-sur-yerres.org



DU NOUVEAU DANS LES SERVICES

L'arrivée de deux nouveaux agents a ponctué cette fin d'année 2019. Certains d'entre vous l'ont déjà rencontré, Loïc MINE est depuis le 1er septembre 2019 le nouveau responsable Urbanisme de la Ville. Ce dernier a très rapidement pris ses marques au sein de l'équipe des agents municipaux.

En plus de vous aider dans la constitution de vos dossiers d'urbanisme dans le cadre de leur instruction (permis de construire, déclaration de travaux, ...) il est également le lien de la commune avec les services de l'État, mais aussi du Territoire Grand Paris Sud Est Avenir pour tous les aménagements en matière d'urbanisme et de valorisation territoriale de la Ville.

Le 15 Novembre, Florian MATIAS est devenu le nouveau Directeur de l'Accueil de Loisirs Maternel, intégrant l'équipe dynamique des animateurs de la Ville.

Les petits Pérignons ont déjà fait sa connaissance lors des différents temps d'accueil, les mercredis et lors des dernières vacances scolaires. Florian MATIAS continuera à proposer aux enfants un programme d'animation de qualité, construit avec l'ensemble des animateurs, pour que les enfants s'épanouissent en toute tranquillité.

Bienvenue à Florian MATIAS et Loïc MINE !



SÉANCE DU LUNDI 16 DÉCEMBRE 2019

Finances

1. Décisions modificatives - **Adopté à l'unanimité**
2. Admissions en non valeurs – créances irrécouvrables **Adopté à l'unanimité**
3. Produits des Domaines Année 2020 - **Adopté à l'unanimité**
4. Autorisation de dépenses d'investissement jusqu'à l'adoption du Budget Primitif 2019 - **Adopté à l'unanimité**

Affaires Générales

5. Mise en œuvre du Régime Indemnitare tenant compte des Fonctions, des Sujétions, de l'Expérience et de l'Entretien Professionnel (RIFSEEP) **Adopté à l'unanimité**
6. Autorisation de signature du Contrat Collectif Maintien de Salaire - **Adopté à l'unanimité**
7. Autorisation de signature des conventions avec le SAF 94 pour un partenariat dans le cadre du portage foncier – ville carencée **Adopté à l'unanimité**
8. Demande de subvention auprès de la CAF du Val-de-Marne pour les travaux de réhabilitation de la Maison de la Nature - **Adopté à l'unanimité**
9. Demande de subvention auprès de la Direction des Affaires Culturelles pour la restauration du Colombier - **Adopté à l'unanimité**
10. Demande de subvention auprès de la Région Ile de France pour la restauration du Colombier - **Adopté à l'unanimité**
11. Autorisation de signature de la convention avec le SyAGE, lui déléguant la maîtrise d'ouvrage pour la mise en conformité de nos bâtiments publics - **Adopté à l'unanimité**

Territoire GPSEA

12. Autorisation de signature avec le Territoire, de la Charte favorisant les achats économiquement responsables - **Adopté à l'unanimité**
13. Autorisation de signature de la Charte d'« Engagement pour une Métropole Nature » - **Adopté à l'unanimité**
14. Demande de subvention auprès de la Métropole du Grand Paris pour les travaux de restauration du Colombier- **Adopté à l'unanimité**
15. Demande de subvention auprès de la Métropole du Grand Paris pour le projet de création de jardins partagés- **Adopté à l'unanimité**
16. Autorisation de signature de la convention de maîtrise d'ouvrage unique avec le Territoire pour les travaux de voirie Rue de Servon **Adopté à l'unanimité**

DÉCÈS

- 04/03/19 Raymonde LAURENT
- 26/07/19 Bernard LINART
- 06/08/19 Olivier GAUTIER
- 29/09/19 Janine ARNOULT veuve THEVENET
- 25/10/19 Bernard PORRET



MARIAGES

- 07/09/19 Sarah GALVEZ & Guillaume BOURGUIGNON
- 21/09/19 Carol BORDES FOSSARD & Didier DELPEUCH
- 21/09/19 Coralie LONGUEVILLE & Loïc MANFREDI
- 04/10/19 Aurélie CHESTALAIN & Sébastien VASSEUR
- 30/11/19 Sylvie NAPOLEONI & Franck BOYET



- 17/07/19 Eléonore CHAPAT à Quincy-Sous-Sénart
- 02/08/19 Jehnen THANTANEE Le Kremlin-Bicêtre
- 16/08/19 Luna SEGANTI à Villeneuve-Saint-Georges
- 16/08/19 Diego GARRIDO DIAZ à Saint-Jean
- 29/08/19 Raphaël MORLIERE TESTE à Créteil
- 06/09/19 Esteban GIMENEZ UBEDA à Saint-Maurice
- 20/09/19 Athénaïs TERRAL à Quincy-Sous-Sénart
- 22/09/19 Milo THOMAS GUIBERT à Villeneuve-Saint-Georges
- 02/12/19 Sandro DUPOUX à Villeneuve-Saint-Georges

HOMMAGE À BERNARD PORRET

En 2019, l'Orchestre d'Harmonie Briard a perdu un de ses plus fidèles compagnons : Bernard PORRET. C'était un excellent musicien en tant que Saxophoniste Baryton. Il a été un des éléments fondateurs de l'orchestre au début des années 80. Mais surtout, nous avons perdu un ami remarquable par sa gentillesse et son humour éternel apprécié de tous. Il était toujours d'humeur joyeuse et c'était, à chaque fois, un réel plaisir de le rencontrer.

Nul n'oubliera son sourire communicatif et sa lueur dans son regard.

Merci Bernard pour toutes ces belles années d'amitié.

Jean-Marc GRENOT
Président de l'OHB.

N° UTILES

- École maternelle S. HEINRICH.....01 45 98 83 50
- École élémentaire G. HURE01 45 98 91 74
- Maison de la nature01 45 98 83 18
- Crèche Périgny/Mandres01 45 98 90 17

ASSURANCE MALADIE DU VAL-DE-MARNE

- 94031 Créteil.....36 46

CENTRE DES IMPÔTS

- 9 à 11, rue de Valenton - 94470 Boissy-Saint-Léger 01 45 95 59 20

TRÉSORERIE PRINCIPALE

- 9, rue de Valenton - 94470 Boissy-Saint-Léger.....01 45 95 59 59

FUNÉRAIRIUM

- Villeneuve-Saint-Georges01 45 10 12 80

EDF-GDF

- n° appel urgence électricité 09 726 750 94

- n° appel urgence gaz0 800 47 33 33
- ERDF dépannage..... 09 726 750 94

SUEZ - LYONNAISE DES EAUX

- 51, avenue de Sénart - 91230 Montgeron.....01 69 52 72 00

SIVOM (collecte des ordures ménagères et déchetterie)

- Route du Tremblay - 91480 Varennes-Jarcy.....01 69 00 96 90

ESE

- Service des containers des ordures ménagères01 69 00 12 10

COMMISSARIAT

- Boissy-Saint-Léger01 45 10 71 50

SyAGE Assainissement

- 17, rue Gustave Eiffel - MONTGERON01 69 83 72 00

SOINS & SANTÉ

HÔPITAUX

- **CHI Villeneuve-Saint-Georges** : 40, allée de la Source 94190 Villeneuve-Saint-Georges01 43 86 20 00
- **CHI Créteil** : 40, avenue de Verdun 94010 Créteil Cedex. 01 45 17 50 00
- **CHU Créteil** : Henri Mondor.....01 49 81 21 11

HÔPITAUX PRIVÉS

- Hôpital privé Val d'Yerres01 69 48 48 13
- Hôpital privé Claude Galien (n° à tarif spécial)0 826 30 90 00

CENTRE DE SECOURS VILLECRESNES 18 ou 01 45 99 08 74

SECOURS D'URGENCE - SAMU **15** ou 08 25 00 15 25

POLICE SECOURS **17**

CENTRE ANTI-POISON PARIS01 40 37 04 04 et 01 40 05 48 48

MÉDECINS - Périgny-sur-Yerres

- Docteur Lydia FADDEEFF 6, rue de Brie..... 01 45 98 98 50

Permanence médicale, jour et nuit / jours fériés

ASUM 9401 45 17 95 52

SAMI **15**

- 24, rue Henri Dunant 94370 SUCY-EN-BRIE
- 3, rue Claude Bernard 94450 LIMEIL BRÉVANNES

PMI 9, rue de l'Église 94400 Villecresnes.....01 45 69 18 14

PHARMACIE

- Martine JAULIN place de Boécourt01 45 98 66 47

INFIRMIÈRES

Sylvie NAPOLEONI - Marion ANQUIER

- Cabinet01 45 98 91 27
- Soins à domicile.....01 45 98 76 49

DENTISTE

Céline RAMOS 60 rue des Roses.....01 43 86 73 95

OSTÉOPATHE

- Marion LALANDE 6 rue de Brie07 83 83 60 70

PÉDICURE-PODOLOGUE

- Sabine CHEMOUNY 6, rue de Brie.....06 10 49 48 48

PSYCHOMOTRICIENNE

- Caroline MORITZ 10, rue des Charmes06 81 49 27 44

MASSEUR-KINÉSITHÉRAPEUTE

- Franck BOYET, soin à domicile exclusivement.....06 09 69 29 12

SOPHROLOGUE

- Sylvie TRAN QUANG01 45 98 67 51
- Stéphanie PROUHÈZE, à domicile.....06 61 81 35 29

NATUROPATHE

- Véronique CORMIER06 82 83 88 35

URGENCES VÉTÉRINAIRES

- Vouteau & Olschwang - 17 av du Maréchal de Lattre de Tassigny 94440 VILLECRESNES01 56 32 04 04
- PET VET CLINIC - LAMAREE VELLY - 24 route de Paris, RN 19 94440 SANTENY01 56 86 24 70

AMBULANCES GRIET - Service de jour01 45 69 37 37
Service de nuit01 45 69 23 65

- GOUIN01 64 88 71 10
- DAVRIL01 60 47 90 90
- LAMERE (malades assis).....01 45 98 96 16

TAXIS ET TRANSPORTS D'ENFANTS

- Alma Trans-Service Mr MEGANI.....06 33 87 85 98
- M. et Mme LAMERE.....01 45 98 96 16
- M. LECLERC06 09 75 47 19

ASSOCIATIONS D'AIDE

- Jeunes Violences Écoute.....0 808 80 77 00
- S.O.S Amitié01 42 96 26 26

AIDE AUX VICTIMES

Numéro national..... 08 842 846 37

FÉVRIER

MERCREDI 19

- **Repas à thème : « Bistrot Parisien »**
Rendez-vous à 12h au Périclub.

LUNDI 24

- **Collecte des encombrants**

SAMEDI 29

- **BOOM DU CMJ**
au Gymnase Alain Mimoun

AVRIL

SAMEDI 25

- **Rencontres musicales**
Gymnase Alain Mimoun.

DIMANCHE 26

- **La rue aux enfants, la rue pour tous**
14h30 – 18h30 rue de Mandres

MERCREDI 29

- **Repas à thème : Surprise**
Rendez-vous à 12h au Périclub.

MARS

DIMANCHE 15

- **1^{er} Tour Élections municipales**
Salle Belly

DU 16 AU 20

- **Reprise des collectes des bacs marron**

DIMANCHE 22

- **2^{ème} Tour Élections municipales**
Salle Belly

MERCREDI 25

- **Repas à thème : Fermeture de la chasse ou restaurant**
Rendez-vous à 12h au Périclub.

MAI

MERCREDI 8

- **Commémoration du 8 mai 1945**
10h45 Monument aux Morts

WEEK-END 16-17

- **Printemps des arts**
Salle Alain Mimoun

MERCREDI 27

- **Repas à thème**
Rendez-vous à 12h au Périclub.

VENDREDI 29

- **Fête des voisins**